

<https://pierre-alainmillet.fr/Nos-communes-face-aux-defis-d-une>



Nos communes face aux défis d'une société numérique

- Numérique -

Date de mise en ligne : vendredi 24 janvier 2014

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

chers collègues, mesdames messieurs

merci aux élus de nos villes et notamment à Paul Coste représentant de la ville de Corbas qui a rejoint le syndicat cette année. Michèle Picard avait prévu de participer mais vient de me demander de l'excuser car elle doit répondre ce matin à de nombreux journalistes. Je dois aussi excuser nos collègues de Givors pris par une initiative importante dans leur ville, comme ceux de Grigny.. Il est vrai que la période est chargée pour tous les élus.

j'avais évoqué lors des vœux 2J13 la place du numérique dans la réponse aux défis sociaux pour nos villes populaires face à cette fracture sociale et technologique qui marque profondément nos quartiers, et les enjeux de la décision à prendre sur un éventuel déménagement du SITIV pour mieux être utile à nos villes.

Sur ce dernier point, cette année, nous avons désormais validé le déménagement du syndicat pour des locaux qui seront plus adaptés à nos besoins, le bâtiment actuel étant hérité d'une époque bien lointaine où le premier problème était de refroidir des serveurs énormes qui cumulés représentaient moins de puissance de calcul et de stockage que ce que chaque agent peut avoir à disposition sur son poste de travail aujourd'hui.

Nous emménagerons à la rentrée 2015 dans des locaux situés devant le tram, à quelques pas du métro et du centre ville de Vénissieux, directement accessible depuis le BUS pour les élus et agents des 7 autres villes du syndicat, puisque, vous le savez, nous sommes désormais 6 communes du Rhône et 2 de la Loire dans notre syndicat.

Permettez-moi cette année d'insister sur l'importance de la maîtrise par les collectivités locales et notamment les communes de ces enjeux du numérique qui sont très présents dans les médias comme dans la vie concrète de nos concitoyens, tout en donnant le sentiment qu'ils ne concernent que le marché, les fournisseurs et distributeurs. Le marketing de l'offre nous submerge d'annonces toujours plus futuristes sur le robot humanoïde, le réfrigérateur à écran pilotant les achats de vos recettes de cuisine, ou le site web qui remplace le médecin, l'ami, le psy ou le voisinâ€¦

Mais derrière toutes ces annonces, vous connaissez tous les risques que révèlent des porteurs d'alertes qui doivent dans nos sociétés dites démocratiques se réfugier à l'Est ou au Sud quand ils dévoilent les secrets des agences d'état s'appuyant sur les grands opérateurs internet pour tout écouter, tout enregistrer, tout surveiller, et de fait tout décider.

Car comme je l'écrivais dans les vœux,

si le numérique évoque une liberté individuelle potentiellement sans limite, il est aussi, dans une société marquée par les inégalités et les violences, le symbole d'une société de contrôle technocratique. On sait que des milliards d'humains connectés, ce sont des milliards d'humains tracés et écoutés plus souvent, plus facilement, plus précisément que jamais dans l'histoire. Ce sont de gigantesques masses de données disponibles pour des usages publics et privés, commerciaux ou répressifs, licites ou illicites.

Le numérique appelle, *(j'aurai du écrire « exige »)* donc des réponses modernes, collectives, transparentes, publiques pour une société qui soit cette « association où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous » *(je ne l'avais pas écrit, mais pour ceux qui ne le connaissent pas, c'est biens sûr une citation de Marx !)*.

Entre l'individu isolé et l'immensité du réseau global, il faut des collectivités capables d'organiser la société « avec » le numérique et donc de maîtriser cette société « du » numérique, sinon, ce sont les mercenaires du numérique qui font la loi dans un espace où ils seraient les seuls à s'organiser. Face à la puissance du marketing de l'offre, il est urgent d'imposer la qualité et la maturité des usages. C'est ce que devrait construire un cadre national assurant les droits individuels et collectifs, en mobilisant les ressources nécessaires. Nous avons pour cela besoin de développer des compétences et des métiers pour de nouveaux services et de nouveaux modes de relations citoyennes.

C'est pourquoi sans une vraie capacité des services publics, des institutions publiques et notamment des collectivités locales à connaître, comprendre et maîtriser ces défis numériques, ce sont les technocraties des états et des grands acteurs de réseaux qui diffusent, orientent, organisent, imposent. Ce sont les acteurs de l'offre qui continuent à maîtriser les applications et donc les usages, les pratiques du numérique.

L'exemple le plus évident est bien sûr dans ces réseaux sociaux. Personne ici je pense ne connaît Jappix, qui est un équivalent de Facebook développé en France, non centralisé, libre et protégeant totalement les données personnelles. Voilà une question concrète à se poser quand nous réfléchissons aux politiques publiques. Serait-il légitime de construire des réseaux sociaux libres, publics et citoyens s'appuyant sur les collectivités locales ? ou faut-il laisser petit à petit google et facebook décider de l'organisation de notre société numérique ?

Nous avons donc besoin de faire grandir une volonté politique, de dire ce que cette société avec le numérique doit être, en cohérence avec nos autres politiques publiques, pour garantir les droits des citoyens, individuels et collectifs, pour que l'efficacité nouvelle que permet ce numérique ne s'applique pas qu'aux offres commerciales, mais aussi à tous les services aux usagers, aux citoyens, à tous les citoyens, même ceux qui souffrent le plus dans notre société

Pour que ce numérique citoyen progresse, les chantiers sont immenses !

Souhaitons que le SITIV, parmi d'autres puisse y contribuer à son échelle. Je crois utile de dire que nous avons déjà franchi ces dernières années un cap important, d'abord par l'impressionnant renforcement des compétences des agents du SITIV, devenu un acteur reconnu à l'échelle de l'agglomération. Comme vous le savez, d'autres communes nous sollicitent, mais je crois qu'il faut avancer à un rythme maîtrisé et nous devons d'abord répondre aux objectifs de nos deux nouveaux adhérents, Corbas et St-chamond. Nous avons aussi renforcé le lien entre le SITIV et les directions générales des villes. Cela nous met dans une bonne situation pour franchir une nouvelle étape dans la définition d'un véritable plan de mandat pour le SITIV, traduisant les plans de mandat de nos villes afin d'aider à la cohérence de nos stratégies de mutualisation, à la maîtrise de la planification de nos projets, à la qualité des services numériques apportées à tous les agents de nos services publics, à tous nos citoyens.

Je vous présente au nom de tous les élus du comité syndical et de tous les agents du syndicat, nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2014.